



PROCES VERBAL N° 4

Compte rendu du Comité Directeur du 16/04/2019

Présents :

Masse JP, Bressolles Andrée, Faure Jean, Goize Georges, Gonzalez Gérard, Melet Florence, Guichou Marc, May Alexa, Deleau Joël, Rollan Serge, Banes Michel, Béret David, Moreira Jean Bernard, Jeanjean Didier.

Absents excusés :

Vinzerich Marcel, Ferrigno Nicolas, Gonzalez Manu, Laffite Bernard, Laforgue Yves, Leplay Gérald, Ferrandez Michel.

Ouverture de la séance : 17H30

Le président ouvre la séance et remercie les élus présents et donne la parole au secrétaire général.

Celui-ci prend la parole et demande l'approbation du PV du comité directeur en date du 26/03/2019.

Aucune observation, il est approuvé.

Le président Jean Pierre Masse reprend la parole : « j'étais saisi par un mail venant de la FF qu'un document d'état (diplôme) a été falsifié. Ce document a transité par la boîte mail du secrétariat ». En tant que président j'ai un rendez-vous mercredi 17 avril 2019 à la LFO pour regarder avec le président Couaille cet évènement pour ma part qui ne me fait pas plaisir.

Gérard Gonzalez reprend la parole.

Je me suis entretenu avec le service juridique. A ce jour, je rappelle qu'il y a 3 signatures officielles au DAF :

La première celle du président,

Le deuxième celle du secrétaire général,

La troisième celle du trésorier général.



Il a été décidé que tout document administrative (PV, convocation, demande ou autre..) devra porter la signature du président ou du secrétaire général et devra apparaître à côté le nom du rédacteur ou rédactrice du document. La signature du président devra apparaître sur les documents concernant les dossiers district (exemple : liaison préfecture, FD et liaison ligue concernant la responsabilité du président.

En ce qui concerne la trésorerie, la signature sera sous la responsabilité du trésorier général.

Aucun document ne devra sortir du DAF sans la signature d'un des trois décrits ci-dessus.

Deux commissions restent indépendantes et restent sous l'autorité de leur président (commission de litiges et discipline et la commission d'appel).

Au niveau du secrétariat général, en cas d'absence du secrétaire général, Mme Mélet Florence et Mme Andrée Bressolles ont autorité pour la signature du secrétaire général.

Jean Pierre Masse reprend la parole et indique que dès que cette affaire sera clarifiée, je vous en ferai part au prochain comité directeur. Aujourd'hui je ne peux vous en dire plus car cela est trop grave.

Je laisse la parole à David Béret qui a été embauché au district le 01/04/2019 en tant que CDTFA.

Je tiens à informer au comité directeur que le CDTFA a une voiture de fonction pour son travail.

David Béret remercie l'ensemble du comité directeur pour la confiance qui lui a été transmis et donne sa fiche de fonction.

Aujourd'hui je commence à voir plus clair dans mon travail. Beaucoup de choses sont à reprendre. Je suis en train de reconstruire l'équipe technique. A chaque comité je vous ferai une synthèse de mon travail.

Jean Pierre Masse reprend la parole et remercie David Béret pour son travail qui n'a pas été facile.

Le président de la commission de discipline prend la parole en détaillant le travail de la Cellule et de sa rencontre avec la préfecture en date du 03/04/2019.

Je vous informe qu'une réunion se tiendra le 18/05/2019 de 9H00 à 11H30 à Saverdun au centre culturel sur le thème « lutte contre les violences et incivilités dans le football ariégeois ».

Nous allons lancer les convocations pour cette réunion (région, département, état, clubs).

Ces convocations seront transmises par courrier et mails.

Jean Fauré, commission technique des terrains, prend la parole.

La commission a fait le tour de 3 terrains : Lavelanet, Villeneuve d'Olmes et le Peyrac.

Une demande m'a été formulé d'aller vérifier le terrain de Verniolle.

Jean Fauré suite à la réunion où il a participé le 09 et 10/04/2019, formule une demande de mise en place de foot 2000 pour sa commission. Le secrétaire général prend acte de cette demande et va la formuler auprès de l'informaticien de la LFO.

Jean Fauré demande que le secrétaire général participe aux réunions plénières de la commission d'appel. Le président répond que le secrétaire général à l'autorité à participer à toutes les réunions des commissions du DAF.

Jean Pierre Masse reprend la parole en indiquant que vu l'horaire de 20H30 et fasse à des sujets très importants, d'autres seront repris au prochain comité directeur.

Il remercie l'ensemble des participants sur la bonne tenue de celle-ci.

Fin du comité directeur à 20H45.

Rédactrice Mme MELET



GONZALEZ GERARD

Vice-Président Délégué/ Secrétaire Général DAF

Tel : 0648916199/0561601095

ggonzalez@ariegefoot.fff.fr

secretariat@ariegefoot.fff.fr

